

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

23 (CREUSE)

DELIBERATION N° DE_200326_3

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	10
Représentés	01
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	00

De la commune de

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

20 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à **19 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué par Monsieur Alain BUJADOUX, Maire sortant, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de **Madame Michèle ALOUCHY, Maire.**

Etaient présents : Mmes Michèle ALOUCHY, Delphine PEYNOT, M. Jean-Marie BERTRAND, Mmes Ingrid GUESTIN, Françoise GALLAND DESMICHEL, Laurence PROUST et Nadège LAURENSEN, MM. Boris SONDAGH, Philippe BOUDARD et Julien PALAYER.

Absent excusé : M. Alexandre BOURDERY, qui a donné pouvoir à M. Julien PALAYER.

Date de convocation : 16 mars 2026

Secrétaire de séance : Mme Delphine PEYNOT

Election des adjoints

CONSIDERANT que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

CONSIDERANT que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

CONSIDERANT que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7-2 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection des adjoints, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin :

- **Onze suffrages exprimés pour la liste de Madame Delphine PEYNOT ;**

Le conseil municipal :

- ELIT la liste de Madame Delphine PEYNOT ;

- **INSTALLE :**

- o Madame Delphine PEYNOT en qualité de 1^{ère} adjointe ;
- o Monsieur Jean-Marie BERTRAND en qualité de 2^e adjoint ;
- o Madame Ingrid GUESTIN en qualité de 3^e adjointe ;

- **AUTORISE** Madame Michèle ALOUCHY , Maire, à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire,
Delphine PEYNOT



La Maire,
Michèle ALOUCHY

